

Feuille de route - Groupe Agriculture, Environnement, Pacte vert de l'Union européenne

En 2022, l'Union européenne fêtera les 60 ans de l'une des rares politiques complètement mutualisée et intégrée, la Politique agricole commune (PAC). La PAC a constitué un ciment fondateur dans une Europe d'après-guerre en pleine reconstruction qui cherchait à limiter sa dépendance alimentaire. Elle a permis d'assurer la sécurité alimentaire de la population des États membres à des prix abordables tout en garantissant aux agriculteurs un revenu décent pour vivre par l'accroissement de la productivité et l'encouragement de la modernisation des exploitations. Les objectifs initiaux de la PAC ont évolué au cours du 20^{ème} siècle, en fonction des relations internationales et de l'émergence de paradigmes structurants comme la libéralisation du commerce ou la durabilité environnementale.

La décennie 2020 s'ouvre dans un contexte marqué par de nouvelles ambitions pour une politique qui doit remplir un ensemble de fonctions : alimentaires, environnementales, industrielles, économiques et sociales. À la suite d'un processus de négociations, une nouvelle PAC rentrera en vigueur en 2023 avec un budget qui représentera toujours le premier poste budgétaire de l'Union. Parallèlement, afin d'arriver à l'objectif de neutralité climatique en 2050, l'Union a lancé un plan d'action destiné à promouvoir l'utilisation efficace des ressources et à restaurer la biodiversité en réduisant les pollutions, engendrant des mécanismes, notamment budgétaires, très innovants. Dans le cadre de ce nouveau Pacte Vert pour l'Europe, une stratégie « de la ferme à la fourchette » (F2F) permettant de rendre plus durable l'ensemble du système alimentaire européen à l'horizon 2030 est lancée : elle englobe l'ensemble des maillons de la chaîne alimentaire, du consommateur au producteur.

Approfondir l'objectif de durabilité environnementale, économique et sociale du système agricole et alimentaire ne se fera pas sans choix stratégiques, sans une cohérence de l'ensemble des politiques publiques et donc des arbitrages nécessaires pour permettre à la France et à l'UE d'améliorer leur résilience aux chocs, tout en répondant aux attentes des citoyens français, européens et de notre voisinage.

Si une grande partie de la visée transformative du système repose sur les agriculteurs et leurs capacités réelles à s'engager dans des changements de pratiques (en ayant à l'esprit les répercussions sur leurs revenus), quels rôles auront les consommateurs ? Comment œuvrer vers l'adoption de régimes alimentaires plus sains et diversifiés sans aggraver des formes de plus en plus courantes de précarités alimentaires ? En d'autres termes, faut-il transformer les modèles agricoles pour changer d'alimentation ou favoriser l'adoption de nouveaux



régimes alimentaires pour permettre les transformations agricoles ? En outre, les transformations agricoles en France et dans l'UE peuvent-elles se penser en dehors de notre espace commun ? Quelles conséquences à court et moyen termes de la transformation agricole et alimentaire du continent sur notre voisinage, sur les équilibres agricoles et environnementaux mondiaux (déforestation importée, tensions sociopolitiques voire émeutes de la faim etc.) ? Comment mieux articuler les objectifs multilatéraux en matière de préservation de la planète avec les évolutions attendues des nouvelles politiques publiques ?

La pandémie mondiale de COVID-19 a mis en lumière les vulnérabilités de la France, des autres pays membres et de l'UE allant jusqu'à la redéfinition des termes de nos souverainetés, notamment alimentaire. Elle peut ainsi inciter les responsables politiques et les citoyens à conforter le projet européen avec des investissements ambitieux dans les chaînes de valeurs stratégiques comme celles de l'agriculture et de l'alimentation pour une agriculture résiliente au changement climatique et une alimentation saine, durable et locale, comme le souligne le Plan de relance du gouvernement français et sa déclinaison « Transition agricole, alimentation et forêt ».

Le groupe de travail a pour ambition de penser les principaux enjeux de l'agriculture en France et dans l'Union européenne autour du nexus santé, alimentation, environnement (vieillesse des exploitants, constitution de filières agricoles et alimentaires résilientes et compétitives, lutte contre le changement climatique – adaptation et atténuation –, développement et prospérité des zones rurales, souveraineté alimentaire durable, coopération internationale).